



Les Amis Cyclos Membrollais

CLUB SPORTIF MEMBROLLAIS CYCLOTOURISME



FFCT Fédération Française de cyclotourisme
Salle omnisports
Rue de la Choisille
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
France

Président : Patrick GRANDSERRE
9, Rue Georges Guynemer
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
Tél : 06 78 74 03 90
Courriel : grandserre.patrick@orange.fr
Site : www.acmembrollais.fr

Secrétaire : Gilles BENARD
8 Rue du Moulin Moreau
37390 CHARENTILLY
Tél : 06 85 50 02 65
Courriel : gill.benard@gmail.com

Bonjour,

Voici le résumé de la réunion du 5 janvier 2015

- Nous sommes ce soir 50 personnes à assister à la réunion mensuelle.

Présentation des vœux :

Présentation des vœux. Le club a également reçu les vœux de Monsieur AGEORGES, Conseiller Général, et ceux des gérants du camping de St Savinien, lieu de notre sortie 2014. Un échange de vœux est également établi entre les clubs du département et des clubs voisins.

Licenciés : Bienvenue à Jean Paul et Françoise Grossin, nouveaux adhérents au club, ainsi qu'à Danièle Lavalade et Gilles Rouvillois, qui étaient adhérents il y a quelques années.

Sorties officielles du club avec les non-licenciés :

L'encadrement d'une personne non-licenciée et le nombre de 3 sorties d'essai étant réglés depuis octobre, Patrick participera à présent moins souvent aux départs de ces sorties, et demande aux adhérents que l'information d'accueil soit donnée aux éventuels non-licenciés et que l'identité des personnes soit connue et transmise à Gilles ou Patrick qui prendront contact.

Réunions:

Réunion CODEP de début d'année, samedi 10 janvier à la Maison des Sports. Présence de Patrick Deschamps qui interviendra sur les cyclomontagnardes et de Gilles.

Réunion CSM lundi 12 janvier – Distribution des pouvoirs ce soir pour l'AG du CSM.

Nouvelle tenue:

La livraison de la commande passée en novembre est prévue mi-janvier.

Congrès FFCT:

Les personnes ayant intervenu comme bénévoles au congrès de la FFCT sont invitées à une soirée le mardi 20 janvier à 18 h à la Maison des Sports. Apporter son tee-shirt.

Sorties de décembre :

Dodécaudax du solstice dans la nuit du 19 au 20 décembre 2014, présence de Patrick.

Prochaines sorties :

Samedi 10 janvier, Dodécaudax des Roys, départ à 7h00 de la Maison des Sports.

Samedi 7 février, Dodécaudax au départ de la gare de Blois.

Sortie en juin genre ferme de St Epain, visite de CYFAC à l'étude

Sortie 24 heures du Mans : 22 et 23 août 2015 : 6 personnes. Si équipe mixte, il doit y avoir au minimum 2 féminines. Inscription 700 euros pour l'équipe avant le 28 février. Cout d'environ 200 euros par personne. Un message sera envoyé aux adhérents pour voir si des personnes sont intéressées.

Brevets montagnards :

BRA des Alpes 12 et 13 juillet, 10 personnes sont inscrites.

Autres brevets :

Haut Bugey 6 et 7 juin, Vercors 13 et 14 juin, Hautes Pyrénées 20 et 21 juin, Morvan 27 et 28 juin, Vosges 4 et 5 juillet, Limoux 18 et 19 juillet.

Un message sera envoyé aux adhérents pour voir si des personnes sont intéressées.

Organisations Codep :

Nouveauté, concentration de printemps le 1^{er} mars. 6 lieux de concentration dans le département: Descartes, Richelieu, Cinq Mars la Pile, Monnaie, Chambray, Ballan-Miré. Nous faisons partie de la concentration de Cinq Mars la Pile.

Ronde des BPF 20 et 21 juin, inscription pour le 15 mars.

Organisation Cambrils :

Le Club de Luynes a aujourd'hui prévu 2 minibus. Il y a des demandes supplémentaires, Gilles va contacter la personne de Luynes pour faire le point, il faut une quarantaine de personnes pour pouvoir prendre un bus.

Sortie Ragny :

Un message sera envoyé aux adhérents dans la semaine pour l'organisation de la logistique des déplacements aller et retour. Versement du 2^{ème} acompte de 75 euros par personne en février.

Assemblée générale 2015 :

Une réunion du Comité directeur est fixée le 19 janvier.

Assemblée générale 2015 Club : vendredi 11 décembre 2015.

Le règlement intérieur du club étant ancien et obsolète, il est envisagé de le réécrire puis de le faire approuver par les adhérents avant cet été.

Question concernant les certificats médicaux :

Le certificat médical est obligatoire lors de la 1^{ère} inscription puis il devient facultatif. Cependant, il est très fortement recommandé d'en fournir un régulièrement pour une question d'assurance. En effet, en cas d'accident, les garanties Allianz sont moindres si le certificat est ancien.

Pour une garantie optimum, il doit dater de moins de quatre mois à la date de saisie de la licence sur le site de la FFCT.

Concernant le test d'effort, le Corps Médical ainsi que la Sécurité Sociale considèrent qu'il n'est nécessaire que tous les 5 ans. L'assureur Allianz édicte dans son règlement qu'il doit dater de moins de 2 ans à la date de saisie de la licence sur le site de la FFCT. En dehors de ces dates, les indemnités sont moindres.

Il appartient à chacun de s'appropriier les règles écrites dans le fascicule du licencié.

Vous trouverez ci-dessous en annexe du compte rendu et comme annoncé à la réunion de lundi dernier, la question posée concernant le versement des indemnités et la validité du test d'effort ainsi que la réponse officielle.

Prise des licences 2015 et trombinoscope :

Prise des licences aujourd'hui et photographie des adhérents. La photo sera directement imprimée sur les licences, et fera également partie du nouveau trombinoscope. A partir de cette année, les licences seront désormais envoyées informatiquement par mail aux adhérents, qui devront en assurer l'impression.

- Prochaine réunion le 2 février.

Amicalement

Patrick Gilles



Les Amis Cyclos Membrollais

CLUB SPORTIF MEMBROLLAIS CYCLOTOURISME



FFCT Fédération Française de cyclotourisme
Salle omnisports
Rue de la Choisille
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
France

Président : Patrick GRANDSERRE
9, Rue Georges Guynemer
37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
Tél : 06 78 74 03 90
Courriel : grandserre.patrick@orange.fr
Site : www.acmembrollais.fr

Secrétaire : Gilles BENARD
8 Rue du Moulin Moreau
37390 CHARENTILLY
Tél : 06 85 50 02 65
Courriel : gill.benard@gmail.com

QUESTION :

Le 07/01/2015 10:06, Patrick GRANDSERRE a écrit :

LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE, le 7 janvier 2015

Monsieur VAGNER bonjour,

Comme vous me l'aviez proposé par votre message du 11 décembre, je rédigerai un mémo concernant les sorties avec les non-licenciés et vous le transmettrai.

Pour l'instant, j'ai deux questions à vous poser.

- 1) A qui sont versés les capitaux en cas d'accident corporel y compris avec le CNCI, ou le test d'effort ? paragraphe 3.2
- 2) Quelle est la durée de validité prise en compte par Allianz du test d'effort ?
 - Test d'effort effectué le 2 janvier 2015 et saisie licence sur le site ffct à cette même date, valable 2015 et 2016 ? si renouvellement fin février 2016 ou 2017 ?
 - Test d'effort effectué le 3 janvier 2013 et saisie licence sur le site ffct le 2 janvier 2015, valable 2015 ? si renouvellement fin février 2016 ?
 - Quid de la validité pour les tests d'effort effectués entre le 3 janvier 2013 et le 2 janvier 2015, deux ans à la date anniversaire d'établissement du test d'effort ?

Peut-être et pour compléter, quelle est la date butoir de prise en compte du test d'effort à partir de sa date d'établissement, par Allianz ?

Ces questions sont posées par des adhérents et je souhaite leur apporter une réponse officielle de la Fédération.

Merci de vos réponses.
Bien cordialement

GRANDSERRE Patrick

Président Amis Cyclos membrollais

REPONSE :

Bonjour,

Les réponses à vos questions sont en très grande partie dans les guides club.

- Les capitaux sont versés aux ayant droit comme pour toute succession:

- la durée de validité du test d'effort est de 2 ans. De plus il ne peut pas avoir été pris plus de 2 ans avant la date de prise de licence au jour près. C'est à dire que s'il y a un jour de trop, il n'est plus valable. Un test d'effort effectué le 2 janvier 2015 est valide jusqu'au 1er janvier 2017. Si la saisie de licences est faite ce jour là, le test est valide sur l'année 2017. Si la prise de licences est faite le 2 janvier 2017, le test d'effort n'est plus valide.

Allianz fera ce type de calcul qui est guidé par le texte.

Je vous laisse faire les calculs pour d'autres cas.

Cordialement

Jacques Vagner